

FOCUS SUR

Entrepreneurs : les éditeurs informatiques en font beaucoup pour vous... séduire !



André-Paul BAHUON
www.creatisgroupe.com

Lorsqu'il débute son projet d'entreprise, lorsqu'il veut moderniser ses habitudes administratives et de gestion, le chef d'entreprise se risque à rechercher une solution logiciel qui répondrait parfaitement à ses besoins. Le chef d'entreprise recherche une certaine autonomie.

Le premier des réflexes est sans doute de se retourner vers son expert-comptable qui pourra utilement le conseiller, d'autant que lorsqu'on crée son entreprise, recourir aux services d'un expert comptable est un facteur de sécurité et de longévité de son projet. D'autres réflexes seront de surfer sur le net et d'exploiter des bases de référencement comme CAMPANEO qui proposent dans beaucoup de domaines une possibilité de devis sous 48 heures auprès de plusieurs milliers de fournisseurs.

Enfin, le chef d'entreprise avec son conseil privilégié pourra étudier de manière comparative les logiciels qu'il pourrait utiliser. Les besoins sont en général résumés sur les questions suivantes, qui constituent dès lors le cahier des charges simplifiés de l'entreprise :

☛ **Comment puis-je constituer ma base client ?**

☛ **Puis-je, à partir de cette base, établir mes devis, mes factures ?**

☛ **Puis-je tenir « simplement » ma comptabilité ?**

☛ **Puis-je récupérer mes opérations bancaires à partir de mon compte professionnel pour les transférer dans ma comptabilité ?**

☛ **Puis-je faire la paye de mon salarié ?**

☛ **Puis-je transmettre mes fichiers à mon expert-comptable ? Ou peut-il travailler avec moi sur ma base entreprise ?**

C'est en qualité d'expert-comptable et répondant de manière régulière à des clients ou des prospects que nous nous sommes livrés à une rapide étude pouvant intéresser les créateurs et les petites entreprises. Nous nous sommes attachés aux principaux acteurs du marché que sont : SAGE/CIEL, EBP, CEGID, FIDUCIAL INFORMATIQUE et IBIZA SOFTWARE. Bien entendu d'autres éditeurs de logiciels existent sur le marché, mais à eux cinq ils constituent à ce jour la majeure partie de l'équipement des auto-entrepreneurs, des créateurs et des TPE.

Pour compléter notre expérience, nous avons eu l'occasion de contacter chaque



éditeur qui, de manière tout à fait spontanée, a pu nous confirmer ses objectifs et nous faire part de ses fiches produits.

Tout d'abord, il convient de rappeler que tous les éditeurs partagent la même volonté, celle de simplifier la vie du chef d'entreprise ! Grâce à Internet, tous aussi vous proposent une solution en mode SaaS (Software as a Service) ou équivalent.

Le mode SaaS permet d'utiliser un ou des logiciels à distance, de faire héberger ses données sur le serveur de l'éditeur à distance et de bénéficier d'une mise à jour et d'une assistance permanente. Les produits se nomment Yourcegid-Entrepreneurs & TPE chez CEGID, WINFIC.net chez Fiducial Informatique ou Open Line Technology ou ITOOL chez EBP. Dans ce registre, IBIZA offre une formule innovante d'une comptabilité « **full net** » qui est totalement partagée avec son expert comptable.

Pour autant, chacun des éditeurs tente de vous faciliter l'approche informatique. CIEL attaque le marché avec CIEL COMPTA FACILE avec une originalité : « INTUICIEL » qui permet une navigation facile pour l'utilisateur. EBP n'est pas en reste non plus avec sa collection PRATIC : Comptabilité, Facturation, Gestion de contacts, etc.

Pour choisir le logiciel qu'il vous faut, il s'agit de savoir lequel peut répondre au cahier des charges simplifié exprimé plus haut. Chacun des éditeurs a éprouvé sur ses marchés une réponse adaptée à la taille des entreprises, partant de l'auto-entrepreneur à la PME. Dès lors chacun vous offre la sécurité que vous demandez et répond à ce cahier des charges minimum, à l'exception d'IBIZA qui se place résolument dans une relation partagée expert comptable-client sur le net exclusivement.

Il reste que l'ergonomie, la facilité de prise en main sont particulières à chaque éditeur et font parfois la différence. Cela

fera partie du ressenti du chef d'entreprise lors du choix.

Enfin il est à noter que plusieurs éditeurs ont spécialisé certains de leurs produits en fonction de filières : Bâtiments, Automobile, Commerce de Détail, etc. Chaque chef d'entreprise de TPE peut retrouver sa demande !

Une recommandation seulement : n'hésitez pas à aller sur le site de chacun des éditeurs, comparez leur notice technique, faite un essai lorsqu'il est proposé (c'est souvent le cas), et regardez les prix proposés. Les sites sont faciles de navigation et très complets :

- ☛ www.ciel.com
- ☛ www.fiducial.biz
- ☛ www.itool.com
- ☛ www.ebp.com
- ☛ www.cegid.fr/tpe
- ☛ www.ibizasoftware.com

Et n'oubliez pas : votre expert comptable demeure à votre disposition pour votre choix ! ▀